

ÉDITOS



Après Choisy-Jeanne d'Arc-Seine en 2021, **Peupliers-Rungis** est le second quartier à bénéficier de la démarche « Embellir votre Quartier ».

Ce quartier, où nous avons créé le premier écoquartier parisien il y a plus de 10 ans, se compose de nombreux espaces verts, d'équipements publics et d'un urbanisme très divers allant des petites maisons individuelles et immeubles en brique rouge des années 1920-1940 au quartier Paul Bourget entièrement reconstruit.

Habitants, associations locales, conseils de quartier, vous avez été très nombreux à nous faire part de vos propositions pour embellir et améliorer le quartier lors de la large concertation qui s'est déroulée de juin à septembre 2022. Vos idées visent à davantage de végétalisation, à une meilleure protection des établissements scolaires, à traiter les itinéraires « malins » et à un meilleur partage de l'espace public.

Je vous remercie pour toutes vos contributions qui nous ont permis de déterminer ensemble les projets qui vont dans le sens de l'intérêt général.

Ainsi, comme vous l'avez souhaité, les habitants profiteront de trottoirs élargis, de rues arborées, ou encore de nouveaux itinéraires cyclables sécurisés. Je pense par exemple aux aménagements des rues du Dr Bourneville et Damesme en « rues aux enfants », qui se sont concrétisés cet été.

Des projets d'envergure vont également voir le jour. Notamment la reconfiguration de la place de Rungis, aujourd'hui très minérale et peu commode pour les piétons, et la création d'une « trame verte » le long du tracé de la Bièvre. Ces transformations amélioreront durablement, j'en suis certain, le quotidien de celles et ceux qui y vivent.

Dès à présent, les projets les plus importants font l'objet de concertations supplémentaires afin qu'ils répondent au mieux à vos attentes et à vos envies.

Enfin, après les quartiers Choisy-Jeanne d'Arc-Seine et Peupliers-Rungis, c'est le quartier Croulebarbe-Butte aux Cailles qui s'est engagé dans cette démarche d'embellissement.

Jérôme Coumet

Maire du 13^e



La déclinaison de la démarche Embellir votre quartier se poursuit dans le 13^e avec le quartier Peupliers-Rungis ! Durant plusieurs mois, nous avons eu l'occasion d'échanger ensemble dans de nombreuses réunions publiques et marches exploratoires pour imaginer l'avenir de notre bien commun que sont les rues et espaces publics du quartier. Avec davantage de végétalisation, des trajets plus sécurisés et agréables pour les piétons, une desserte en transports en commun facilitée, le quartier Peupliers-Rungis entame une belle transformation !

Antoine Guillou

Adjoint à la Maire de Paris, élu du 13^e en charge de l'espace public, de la voirie et des mobilités



Végétalisation, apaisement, accessibilité, concertation, voilà les maîtres mots de la démarche Embellir votre quartier. Celle-ci vise en effet à accélérer et coordonner notre effort sans précédent d'amélioration du cadre de vie quotidien et de proximité. Et à travers une méthode participative et de nombreux outils de concertation, elle permet aux habitants d'être acteurs de cette transformation de leur environnement immédiat. En plus de permettre une coordination des travaux à l'échelle du quartier, elle poursuit trois objectifs fondamentaux :

- d'abord, végétaliser et multiplier les îlots de fraîcheur sur des espaces précédemment dédiés à la voiture ;
- ensuite reconquérir, au profit des piétons, ou des mobilités douces, des espaces dédiés aux voitures pour apaiser les quartiers et sécuriser le parcours école-maison ;
- enfin, mettre en accessibilité les quartiers et protéger les déplacements notamment des personnes à mobilité réduite.

Je suis heureux, avec Jérôme Coumet et son équipe de vous partager le fruit de ce travail en commun sur le quartier Peupliers-Rungis.

Thomas Chevandier

Adjoint à la Maire de Paris, en charge de toutes les questions relatives à la construction publique, au suivi des chantiers et à la coordination des travaux dans l'espace public

CALENDRIER DE LA DÉMARCHE EMBELLIR VOTRE QUARTIER



La concertation en chiffres

- 3 réunions publiques
- 4 marches exploratoires avec le CAUE et le Conseil local du handicap
- 293 participants
- 285 contributions
- 1212 votes en ligne sur la plateforme decider.paris

Vous serez informés des phases de travaux pour embellir votre quartier.

La démarche Embellir votre quartier, c'est :

- 5,5 millions d'euros d'investissement par quartier
- 7 millions d'euros dans les quartiers populaires
- 80 à 120 arbres dans chaque quartier
- 10 à 15 aménagements par quartier

Contacts

POUR TOUTE QUESTION, CONTACTEZ NOUS :
EMBELLIR13@PARIS.FR

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - SUD-EST
205, RUE DE BERCY, PARIS 12^e
TEL : 01 44 87 43 00

Plus d'infos sur paris.fr/chantiers et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL

Conception : Ville de Paris / Impression : Groupe Chaumel - RCS Nanterre B 442 388757



VOTRE QUARTIER PEUPLIERS-RUNGIS S'EMBELLIT



Place Jean Delay

Les travaux ont commencé !

Au printemps 2022, une grande concertation a été organisée dans le quartier grâce à des réunions publiques, des marches exploratoires et une plateforme de dépôt d'idées en ligne. Cette concertation a fait l'objet d'une réunion publique de restitution en septembre 2022 afin de présenter les premières conclusions.

Les principaux projets ont également fait l'objet de concertations dédiées, annoncées sur le site de la Mairie du 13^e. Les premiers travaux d'embellissement ont démarré l'été dernier. Vous pouvez être tenu informé des chantiers à venir près de chez vous en consultant la newsletter de la Mairie du 13^e accessible via le code ci-contre.

Pour vous inscrire à la newsletter de la Mairie du 13^e, vous pouvez scanner le code ci-dessous :



LES AMÉNAGEMENTS RETENUS POUR LE QUARTIER PEUPLIERS-RUNGIS

Plantation d'arbres et végétalisation, notamment le long du tracé historique de la Bièvre

De nombreuses rues du quartier Peupliers-Rungis seront végétalisées afin d'embellir et de rafraîchir la ville : au total près de 200 arbres seront plantés dans les rues et places du quartier !

Les projets de végétalisation retenus s'inscrivent également dans le trajet historique de la Bièvre, rivière emblématique des faubourgs et de notre arrondissement jusqu'à ce qu'elle soit recouverte au début du XX^e siècle, et permettront de créer une véritable « trame verte » arborée et végétalisée là où la topologie ne permet pas de la faire émerger. Ainsi, le tronçon sud de la rue Brillat-Savarin, la rue Boussingault, la rue de la Fontaine à Mulard ou encore la place de Rungis seront végétalisés.



Rue Ricaut

À savoir

Pour planter un arbre en pleine terre, il faut une distance suffisante entre l'arbre et les bâtiments, mais également entre l'arbre et les nombreux réseaux situés dans le sol (eau, chauffage, télécommunications...). Une partie de ces arbres sera installée dans des espaces spécialement aménagés dans les actuelles files de stationnement lorsque ces conditions sont réunies.

Des rues mieux adaptées aux piétons, et en particulier aux enfants

L'ensemble des aménagements vise à accroître l'espace dévolu aux piétons.

Les plantations d'arbres s'accompagneront ainsi d'élargissements de trottoirs pour améliorer les cheminements piétons et renforcer l'accessibilité de l'espace public.

Certaines rues deviendront des « rues aux écoles » pour sécuriser et faciliter la circulation des familles, et ouvrir de nouveaux espaces de promenade et de loisirs dans l'espace public. La rue du Docteur Bourneville, entre le collège Evariste Galois et le square Robert Bajac, ainsi que les abords de l'école élémentaire Damesme ont été fermés à la circulation et végétalisés. Les rues du Docteur Landouzy et du Docteur Lecène font l'objet d'un aménagement similaire devant le jardin d'enfants.

La liaison piétonne entre le parc Montsouris, la rue de Rungis et la Petite Ceinture sera également améliorée grâce au réaménagement du carrefour Rungis / Amiral Mouchez. Les modifications du plan de circulation permettront également de renforcer la sécurité aux abords des écoles Küss, des Longues Raies et de la crèche collective Fontaine à Mulard.

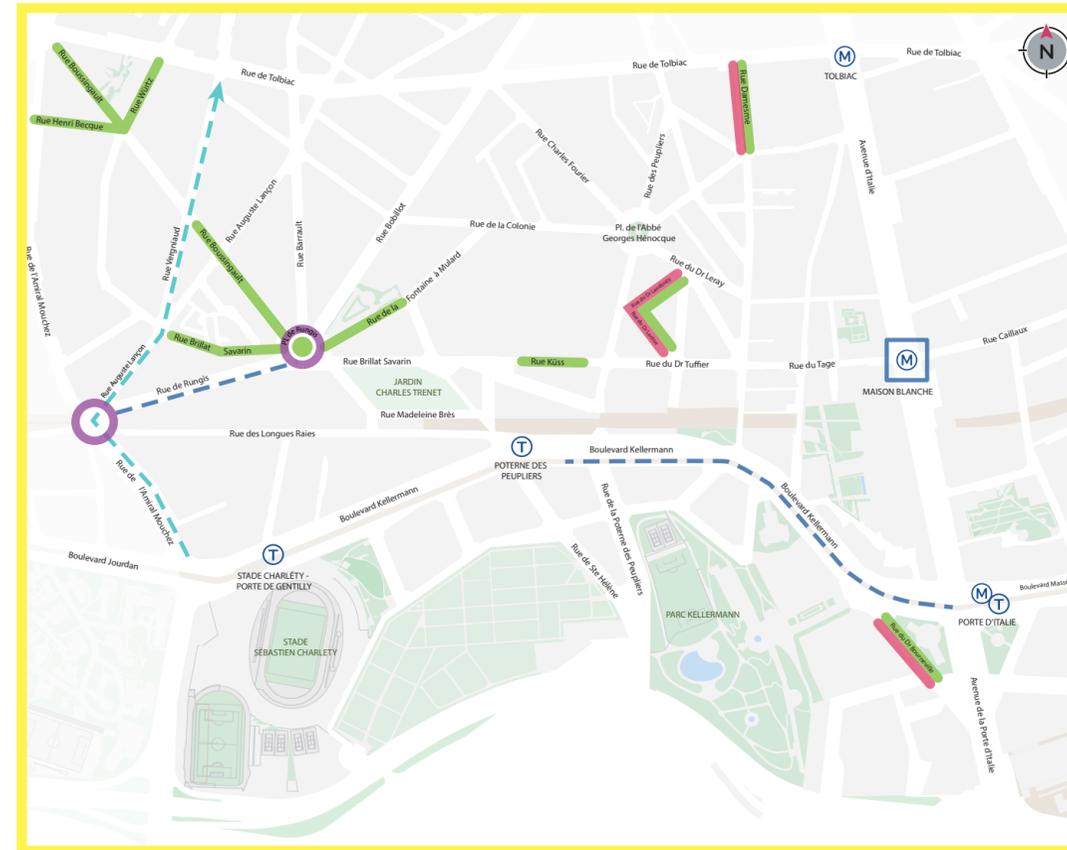
Amélioration de la desserte bus et des déplacements à vélo

La reconfiguration du plan de circulation et l'apaisement général du quartier fluidifieront la desserte en transports en commun et profiteront aux cyclistes.

Ce nouveau plan de circulation permettra de faciliter le passage des bus, notamment du bus 57 et de la Traverse Bièvre-Montsouris.

Par ailleurs, un itinéraire cyclable nord-sud permettant de traverser le quartier de manière sécurisée via les rues Vergniaud et Lançon est à l'étude.

Des pistes cyclables sécurisées seront également créées sur les tronçons du boulevard Kellermann où elles manquent aujourd'hui.



- Plantation d'arbres et végétalisation
- Aménagements cyclables
- Aménagements « Rues aux écoles »
- Aménagements de places
- Itinéraire cyclable nord-sud à l'étude
- Liaison piétonne à l'étude entre le quartier Rungis et la station Maison Blanche

Concertations spécifiques à certains projets

Il vous est évidemment possible de continuer à réagir sur l'ensemble de ces propositions et de nous faire parvenir vos remarques en nous écrivant à l'adresse embellir13@paris.fr.

De plus, des réunions publiques spécifiques aux projets les plus importants sont en cours. Les projets de « rues aux enfants » Damesme et Docteur Bourneville ont notamment été présentés mi-avril 2023, puis concrétisés à l'été 2023.

Une réunion publique a été organisée en octobre 2023 sur le projet de réaménagement de la place de Rungis. Une réunion dédiée sera également organisée au sujet du projet d'aménagement

cyclable dans les rues Auguste Lançon et Vergniaud. Pour finir, une étude de faisabilité sur la création d'une liaison piétonne entre le quartier Rungis et la station Maison Blanche par la Petite Ceinture est en cours. Les conclusions de ce travail feront l'objet d'une présentation publique.

Toutes les informations sur les dates de ces réunions seront transmises à travers la newsletter de la Mairie du 13^e. Vous pouvez vous y inscrire via la page « Embellir votre quartier » du site de la Mairie, ou directement via le QR Code situé au dos de cette page.

Un nouveau plan de circulation

L'objectif est de décourager le trafic dit « de transit », c'est-à-dire la circulation liée aux véhicules qui ne desservent pas le quartier mais l'utilisent comme raccourci pour contourner les grands axes (notamment grâce aux applications GPS), tout en permettant aux riverains et usagers du quartier d'entrer et de sortir sans contraintes excessives.

Le nouveau plan de circulation de l'ouest de l'arrondissement (quartiers Peupliers-Rungis et Croulebarbe-Butte aux Cailles) fera l'objet d'une communication dédiée dans les prochains mois. Figureront notamment parmi les modifications : la mise en sens unique sortant de la rue des Peupliers (de la place de l'Abbé Georges Hénocque à la rue Küss), ainsi que la mise en sens unique des rues Küss et du Docteur Tuffier dans le sens est-ouest.



Illustration du futur aménagement de la place de Rungis (Crédits : Naute)

Le réaménagement de la place de Rungis

La transformation de la place de Rungis s'inscrit dans la continuité du premier éco-quartier parisien, Gare de Rungis, réalisé dans les années 2010.

D'une place minérale, marquée par sa configuration giratoire (rond-point) et routière, le projet vise à créer un véritable îlot de fraîcheur accueillant au cœur du quartier, qui ferait le trait d'union entre les différents espaces verts environnants (la Petite Ceinture, le jardin Charles Trenet, le square Paul Grimault) et les rues voisines qui seront bientôt arborées. Au-delà d'une végétalisation importante avec plus de 100 arbres plantés, l'ambition du projet est d'étendre les espaces piétons en joignant le

terre-plein central au sud de la place, en créant de nouvelles traversées ou encore en piétonnant et végétalisant la rue de la Fontaine à Mulard. Afin d'assurer la desserte du quartier, la place de Rungis restera ouverte à la circulation motorisée et aux bus dans les deux sens, et du stationnement supplémentaire sera créé rue Brillat-Savarin en compensation des places supprimées rue de la Fontaine à Mulard. Ce nouvel aménagement entend poursuivre le travail entrepris il y a une dizaine d'années pour façonner un éco-quartier plus agréable, plus respirable et capable de s'adapter au réchauffement climatique.